

Recuperation des fond investi

Par sanchez jose, le 25/06/2017 à 12:01

bonjour comment contacter la societe colonus investing son liquidateur ne repond pas

Par Visiteur, le 25/06/2017 à 13:52

Une précédente question avait été posée, voici ce que j'avais trouvé...

Requêtes à l'adresse h.miller@colonus-hedging.com.

Chaque demande doit être appuyée par des éléments justificatifs (preuves de transferts de fonds, correspondance, nature du litige) et être adressée en Français, Anglais ou Allemand exclusivement.

Toute requête qui ne serait pas correctement formulée ne sera pas prise en compte. Veuillez aussi noter que le délai légal de résolution ne peut excéder 180 jours ouvrés.

Par sanchez jose, le 25/06/2017 à 20:51

BONJOUR tout ce que vous dite est sur internet comment savoir si cela est vrai.comment avoir une certitude sur les renseignements donnes sur la page web

Par Visiteur, le 25/06/2017 à 21:19

En prenant un avocat, bonsoir.